

Postulez avant le 8 décembre 2025

APPEL DE CANDIDATURES AU COMITÉ CONSULTATIF DES JEUNES

Êtes-vous une jeune ou un jeune des Premières Nations, des Inuits ou des Métis, âgé de **18 à 35** ans, qui se passionne pour les sujets de la santé et du bien-être de votre communauté? Le Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (CCNSA) invite de jeunes représentants autochtones à l'échelle du Canada, qui ont un intérêt pour le leadership, à se joindre à son comité consultatif.

À propos du CCNSA

Créé en 2005, le CCNSA a ses bureaux dans les locaux de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique (UNBC) sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Lheidli T'enneh. Le CCNSA est l'un des six centres de collaboration nationale en santé publique qui existent grâce au financement de l'Agence de la santé publique du Canada. Le mandat du CCNSA consiste à renforcer les systèmes de santé publique et à favoriser l'équité en santé pour les peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis par l'application et le partage des connaissances.

Le comité consultatif

Le comité consultatif du CCNSA fournit des conseils et des idées sur les problèmes de santé publique autochtone, les priorités émergentes et les orientations stratégiques. Les membres partagent leurs expériences et leurs idées afin d'aider à façonner le travail du CCNSA et de s'assurer qu'il reflète les réalités des communautés autochtones dans l'ensemble du Canada.

Les jeunes sont indispensables pour façonner le futur de la santé et du bien-être autochtones

En vous joignant au comité consultatif, vous aurez l'occasion de :

- faire entendre votre voix et vos idées en contribuant aux discussions nationales sur la santé publique autochtone;
- apprendre et travailler aux côtés de leaders expérimentés, d'Aînés et de chercheurs;
- renforcer vos compétences en leadership et en plaidoyer;
- éclairer le travail stratégique du CCNSA.

Information sur l'adhésion

- Les membres ont un mandat de deux ans, avec la possibilité de renouveler pour un second mandat.
- Les membres sont tenus d'assister à deux rencontres en personne par année (les frais de déplacement seront remboursés par le CCNSA).
- Les membres offrent leurs conseils pour le plan stratégique du CCNSA et ses plans de travail annuels.

Comment déposer sa candidature

Pour déposer votre candidature, veuillez soumettre une **lettre d'une page déclarant votre intérêt** qui décrit :

- Vos acquis, vos antécédents et une courte biographie.
- Votre motivation à siéger au comité consultatif du CCNSA à titre de jeune membre.
- Veuillez soumettre votre lettre avant le **8 décembre 2025** à :

ccnsa@unbc.ca



ccnsa.ca



#LeCCNSA | @LeCCNSA